

Rapport du jury du département d'économie

1. Remarques générales

Le concours normalien étudiant a pour but de recruter des étudiants, déjà titulaires d'une L3, afin qu'ils suivent une scolarité de trois ans au sein du département d'économie. Ils y préparent le diplôme de l'ENS, validé par des cours fondamentaux en économie, un master orienté recherche, des cours dans les autres départements et des expériences d'ouverture.

Le concours est divisé en deux parties, une admissibilité sur dossier et des épreuves d'admission pour les candidats admissibles. Le jury a reçu 26 candidatures (23 pour lesquelles le département d'économie était le premier choix), dont 10 ont été sélectionnées pour les épreuves d'admission. À l'issue de celles-ci, six candidats ont été classés sur liste principale et le jury n'a pas établi de liste complémentaire.

2. Dossier d'admissibilité

Le dossier de candidature contenait, en plus du curriculum vitae et des relevés de notes, une lettre de motivation et un projet de recherche.

Le jury a reçu des dossiers d'étudiants de cursus variés : universités, classes préparatoires, premiers cycles d'écoles de commerce ou d'ingénieurs. Le jury a examiné avec attention toutes les candidatures, et tient à souligner cette année encore que les candidatures d'étudiants et d'étudiantes à l'université sont particulièrement bienvenues et pourraient être plus nombreuses.

La lettre de motivation permet aux candidats de retracer leur parcours académique, d'indiquer les raisons de leur intérêt pour le département d'économie, et de suggérer des domaines de recherche envisagés ou des projets professionnels.

Le projet de recherche offre la possibilité de présenter un champ d'étude d'intérêt en économie, d'y développer une problématique et de dresser des pistes de recherche (des recommandations sont disponibles sur la page web du département dédiée aux concours : <http://www.economie.ens.fr/?-Admission->). Le jury a reçu des projets très divers, sur des sujets aussi variés que le lien entre santé mentale et développement infantile, les freins psychologiques à la transition climatique, l'automatisation des emplois, les acquisitions prédatrices de start-ups, l'efficacité des systèmes de recyclage, ou les impacts des événements climatiques extrêmes sur les inégalités. Les projets les plus aboutis parvenaient à poser une question précise et originale, et à inscrire leur problématique dans une bibliographie adaptée (livres, articles académiques ou revues de littérature, rapports d'organisations publiques ou internationales).

3. Épreuves d'admission

La première épreuve d'admission était un écrit d'une durée de trois heures. Les candidats admissibles recevaient un court article scientifique en lien avec leur projet de recherche, ils étaient invités à décrire dans un premier temps la contribution de l'article, puis à mettre en relation l'article et le projet. Un

écueil observé dans certaines copies était de restituer un maximum de connaissances sur le projet de recherche sans véritablement faire dialoguer le projet avec l'article scientifique proposé par le jury.

La seconde épreuve d'admission était un oral d'une durée de vingt minutes, centré sur la motivation des candidats et leur aptitude à s'intégrer au département d'économie, et plus largement à l'ENS. Cette épreuve comprenait deux phases : une présentation par le candidat de son parcours et de ses projets (projet de recherche et d'études, projet professionnel), suivie par un entretien avec le jury. Le jury a apprécié la préparation des candidats qui s'étaient renseignés sur les parcours d'études proposés par l'ENS et par le département (tels que décrits sur le site web : <http://www.economie.ens.fr/>).